

Pour que le français soit aussi prioritaire que l'atteinte du déficit zéro

Se donner des objectifs clairs et mesurables



Mémoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal présenté devant la Commission des relations avec le citoyen dans le cadre de la consultation publique sur les documents intitulés
Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.

Le jeudi 5 février 2015

La Société Saint-Jean-Baptiste...

Fondée en 1834 par le journaliste Ludger Duvernay dans le cadre du mouvement patriote, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) constitue la plus ancienne institution militante et toujours active pour la promotion et la défense de ce peuple issu de la Nouvelle-France, qu'on appelait alors canadien, puis canadien-français, et qui forme aujourd'hui le cœur de la nation québécoise, avec tous ceux et celles qui en ont fait leur patrie au fil du temps.

Depuis ses tout débuts, la SSJBM n'a pas cessé de s'impliquer activement dans la vie démocratique du Québec. Elle a joué un rôle important dans son histoire culturelle, sociale et économique, tout comme dans la définition de notre identité nationale.

Au cours des dernières décennies, la Société a joué un rôle central dans toutes les manifestations pour la défense et la promotion du français langue commune des Québécois; elle a donné naissance au Mouvement Québec français et plus récemment à la coalition des Partenaires pour un Québec français.

En plus d'être à l'origine de la Fête nationale du Québec, rappelons que la SSJBM contribua de près à de nombreuses réalisations et institutions dans notre histoire : les Hautes études commerciales, la Chambre de commerce de Montréal, la première caisse d'épargne, la Société nationale de fiducie, les premières mutuelles d'assurances, les prêts et bourses (Prêt d'honneur), l'École des Beaux-Arts, la première école technique, le Monument national, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (premier mouvement féministe à voir le jour au Québec), la Croix du Mont-Royal, l'adoption du fleurdelisé comme drapeau du Québec, l'adoption du français comme langue officielle du Québec

Table des matières

Faits saillants	p.4
Introduction :	
Histoire d'une politique qui va à l'opposé de ses ambitions	p.10
Chapitre 1	
L'anglicisation chiffrée	
1.1 La connaissance du français	p.12
1.2 La langue ce n'est que mathématique	p.13
1.3 L'augmentation des transferts linguistiques vers le français une fausse bonne nouvelle	p.14
1.4 Vers l'anglicisation ou l'allophonisation?	p.15
1.5 Le français, peu utilisé en public par les non-francophones	p.16
1.6 Le français recule au travail	p.19
1.7 Les institutions publiques anglicisent le travail	p.20
1.8 Conclusion	p.21
Chapitre 2	
La politique d'immigration fragilise le français	
2.1 Les prévisions démographiques	p.22
2.2 Le poids relatif des groupes de langues officielles et l'influence anglicisante de la composition de l'immigration	p.25
-Recommandation 1	
-Recommandation 2	
-Recommandation 3	
2.3 L'anglicisation du monde du travail est fonction de la politique d'immigration et de l'absence par le Québec du pouvoir d'octroi de la citoyenneté	p.29
-Recommandation 4	
2.4 En proportion, les étudiants étrangers anglicisent	p.31
-Recommandation 5	
2.5 Les volumes d'immigration doivent être proportionnels aux budgets accordés à la francisation	
-Recommandation 6	
Conclusion	p.34
Bibliographie	p.35
	p.36

Faits saillants

1-Anglicisation et minorisation du poids démographique des francophones

Depuis 1996, le poids démographique du français recule tant au niveau de la langue maternelle que de la langue d'usage alors que celui de l'anglais demeure stable.

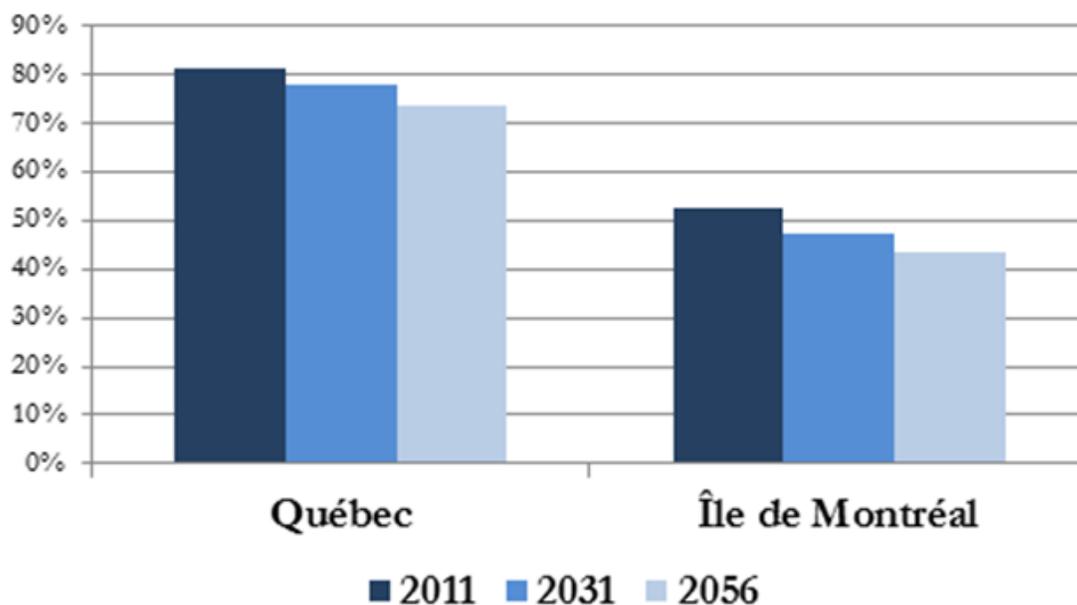
Tableau 1. Langue maternelle et langue d'usage: Québec, région métropolitaine et Île de Montréal (1996 à 2011). Pourcentage de la population totale

Langue maternelle	Québec				région métropolitaine				île de Montréal				
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	
Français	81,5	81,4	79,6	78,9	68,1	68,3	65,7	64,5	53,4	53,2	49,8	48,7	-4,7%
Anglais	8,8	8,3	8,2	8,3	13,6	12,7	12,5	12,5	18,9	17,7	17,6	17,8	-1,1%
Autre	9,7	10,3	12,3	12,8	18,2	19	21,8	23	27,7	29,1	32,6	33,5	5,8%

Langue d'usage	Québec				région métropolitaine				île de Montréal				
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	
Français	82,8	83,1	81,8	81,2	70	70,9	69,1	68,4	55,6	56,4	54,2	53	-2,6%
Anglais	10,8	10,5	10,6	10,7	18	17,3	17,4	17,3	25,6	25	25,2	25,3	-0,3%
Autre	6,4	6,5	7,6	8,1	12	11,9	13,4	14,3	18,8	18,6	20,6	21,7	2,9%

Pour ce qui est de l'avenir, selon tous les scénarios établis par l'Office québécois de la langue française, si rien n'est fait pour infléchir la tendance, la proportion de ceux qui utilisent le français le plus souvent à la maison baissera au Québec et à Montréal d'ici 2031 et 2056 à 73% et à 43% respectivement.

Proportion de francophones (langue d'usage) 2011-2056



L'avis du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) de 2013, *Redynamiser la politique linguistique au Québec*, montre que l'usage du français au travail recule partout. En décembre 2014, le CSLF publiait une étude qui démontrait que l'usage public du français dans 14 aires d'interactions était principalement le fait des francophones et des immigrants admis qui venaient de pays de la francophonie ou de pays de langue latine (immigrants francotropes). Les anglophones et les immigrants admis non-francotropes utilisent plutôt l'anglais dans leurs interactions en public et au travail. Notons à titre comparatif qu'au Canada anglais, peu importe la provenance de l'immigration, c'est l'anglais qui est utilisé au travail et en public.

2-Les gouvernements favorisent l'anglicisation du Québec avec nos impôts

Il y a 135 250 emplois de langue anglaise qui proviennent des secteurs soutenus par l'État et les administrations publiques, ce qui représente un revenu global de 6,2 milliards de dollars pour les travailleurs. Ces emplois constituent environ 13,9 % des emplois publics au Québec, alors que les anglophones comptent pour environ 8,7 % de la population en âge de travailler, une différence de 5,2 points.

Le nombre d'emplois publics en excédant du poids démographique des anglophones s'élève à environ 50 000, ce qui équivaut à des revenus annuels excédant 2,2 milliards de dollars pour les travailleurs.

En comparaison des milliards de dollars investis dans le secteur public de langue anglaise, les quelques millions investis dans les campagnes de francisation des entreprises québécoises apparaissent somme toute négligeables. Compte tenu du fait que le secteur public est largement à l'abri des effets de la mondialisation, il serait difficile de prétendre que les gouvernements prêchent par l'exemple en ce qui a trait à la francisation des milieux de travail.

3-Comment peut-on agir pour stopper l'anglicisation?

Actuellement, le gouvernement du Québec pratique le bilinguisme institutionnel comme le gouvernement fédéral. Ainsi, un immigrant admis peut interagir avec le gouvernement en anglais, ce qui démontre que sur le territoire il n'est pas nécessaire d'apprendre le français. Le gouvernement encourage la vision qu'au Québec il y a une claire liberté de choix de la langue d'usage. Plusieurs

s'opposent à l'unilinguisme étatique du gouvernement québécois comme le pratiquent plusieurs gouvernements provinciaux.

Plusieurs élus et gens d'affaires se sont opposés au projet de loi 14 du gouvernement Marois qui tentait de bonifier la Charte de la langue française. De façon simplifiée, il ne fallait pas faire reposer la vitalité du français sur une législation qui alourdirait la gestion des entreprises déjà accablée par d'autres lois et règlements de l'État.

Si le gouvernement et les entreprises ne pèsent pas de tout leur poids pour redynamiser le français au Québec, il ne reste qu'à agir sur les volumes et la composition de l'immigration.

4-Maître d'œuvre de son immigration pour s'assurer de la pérennité du français

Que ce soit par la création d'un ministère de l'immigration en 1968, par des ententes entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec (1979 et 1991), ou par l'adoption d'un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration (1990), une constante revient partout dans l'ensemble des documents du gouvernement québécois relatifs à l'immigration, soit l'importance de pérenniser le français. **Les documents de consultation du gouvernement sont extrêmement étoffés, mais il manque l'essentiel, soit des prévisions démographiques en fonction de divers scénarios d'immigration.**

Pour mesurer l'efficacité de mesures prises par le gouvernement pour contrer l'anglicisation en cours, **il faudra que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion annonce que dorénavant il utilisera en priorité les indicateurs de mesure de l'usage à la maison et en public du français de même que celui de la langue de travail. Il devra aussi se fixer des objectifs ambitieux pour l'atteinte d'un pourcentage annuel de nouveaux arrivants de langue maternelle française.**

5-Objectifs de la politique d'immigration

Afin que dans un horizon de 10 ans l'anglicisation soit stoppée, il faut que le gouvernement se fixe l'objectif qu'il y ait d'ici 2025 81,4% et 83,1% de la population qui soit de langue maternelle et de langue d'usage française comme c'était le cas en 2001, époque de la grande paix linguistique.

6-La composition de l'immigration et l'effet anglicisant

En proportion, 17,5% de l'immigration ayant une des langues officielles au Canada comme langue maternelle avait l'anglais contre 82,5% pour le français. Le groupe francophone est pénalisé au profit du groupe anglophone de 6.5%.

Aussi, parmi les immigrants admis qui ne connaissent qu'une des deux langues officielles, 62% connaissaient le français et 38% l'anglais. La politique d'immigration du Québec favorise grandement l'usage de l'anglais au Québec, puisqu'en fonction du ratio 89%-11% des groupes de langue maternelle française et anglaise, en amont du processus d'immigration, l'anglais est favorisé de 27% au profit du français.

Ainsi, tant au niveau de la langue maternelle que de la connaissance unique d'une des deux langues officielles, l'anglais est nettement avantagé par la politique d'immigration du gouvernement du Québec, ce qui va totalement à l'encontre du désir de pérenniser le français par l'immigration.

7-Les recommandations

Recommandation 1 :

Avec l'objectif que la composition des flux d'immigration reflète le plus précisément possible le poids démographique et relatif du français par rapport à l'anglais, la grille de sélection devrait être modifiée pour augmenter le nombre d'immigrants admis ayant le français comme langue maternelle par rapport à ceux qui ont l'anglais comme langue maternelle. Ainsi, parmi les immigrants admis qui ont le français ou l'anglais comme langue maternelle, la proportion devrait être de 89% et de 11% de langue maternelle française et anglaise respectivement. Il s'agit d'inverser la tendance où entre 2009 et 2013 ce ratio était de 82,5%-17,5%.

Recommandation 2 :

Avec l'objectif que la composition des flux d'immigration reflète le plus précisément possible le poids démographique et relatif du français par rapport à l'anglais;

Avec l'objectif de garder après 10 ans les talents et la richesse de ceux qui immigreront au Québec;

La grille de sélection devrait être modifiée pour augmenter le nombre et la proportion d'immigrants admis ayant uniquement la connaissance du français par rapport à ceux ayant uniquement la connaissance de l'anglais. Ainsi, parmi les immigrants admis qui ne connaissent que le français ou l'anglais, la proportion devrait être de 89% et de 11% de langue maternelle française et anglaise. Il s'agit d'inverser la tendance où entre 2009 et 2013 ce ratio était de 62%-38%.

Recommandation 3 :

Il ne s'agit pas de pénaliser ceux qui connaissent l'anglais. Cependant, les points dans la grille de sélection accordés à la connaissance de la langue anglaise ne devraient être alloués qu'aux candidats

qui ont un niveau 9 dans l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Ainsi, les candidats correspondant à ce profil ont de fortes chances d'être de langue maternelle française ou d'être des francotropes qui maîtrisent l'anglais.

Recommandation 4 :

Le gouvernement du Québec doit renégocier l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains afin que l'octroi pour les demandes d'admission à la citoyenneté canadienne pour les résidents permanents du Québec le soit uniquement en fonction des aptitudes à parler le français et non, comme c'est le cas actuellement, en fonction des aptitudes à parler le français ou l'anglais.

Recommandation 5:

Jusqu'à ce que soit atteint un ratio comparatif à celui du poids démographique des francophones par rapport aux anglophones (89%-11%), que seuls les étudiants étrangers ayant étudié dans un programme en français dans des institutions francophones puissent bénéficier du *Programme de l'expérience québécoise* qui facilite le processus d'immigration.

Recommandation 6 :

Comme le Québec recherche de jeunes immigrants qui parlent le français et ayant des diplômes reconnus sur le marché du travail québécois, le Québec doit faciliter la venue des jeunes cerveaux parmi les 230 millions de francophones (130 millions sont de langue maternelle française) sur la planète;

Comme les universités francophones au Québec sont nettement sous-financées par rapport aux universités anglophones si l'on considère le poids démographique des anglophones. (Les universités anglophones reçoivent 29% des 6 milliards\$ par année d'investissements alors que les anglophones ne représentent que 8,3% de la population. L'investissement dans les institutions anglophones représente donc plus du triple du poids démographique des anglophones au Québec);

Comme 45% des étudiants étrangers fréquentent les institutions universitaires anglophones et que ce ratio devrait être plutôt comparable à celui du poids démographique des francophones par rapport aux anglophones (89%-11%);

Des ententes bilatérales entre les universités francophones du Québec et celles des pays de la francophonie sur l'exemption des frais de scolarité supplémentaires doivent être multipliées et bonifiées.

Recommandation 7:

Le gouvernement doit modifier la loi sur l'immigration afin qu'il s'oblige à :

1-Établir le coût unitaire moyen pour franciser un immigrant en fonction d'un niveau de français à atteindre qui permette de pouvoir effectuer des communications écrites en entreprise, et ce, en fonction du niveau six de la production écrite de l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français.

2-En fonction du volume prévu annuellement d'immigrants admis à franciser et du coût unitaire moyen de francisation, le gouvernement doit obligatoirement allouer au MIDI les budgets nécessaires sans quoi;

Le gouvernement s'oblige par la loi à réduire le nombre d'immigrants admis qui ne connaissent pas le français en fonction d'un éventuel rétrécissement du budget alloué à la francisation, qui ferait en sorte que toutes les ressources humaines, matérielles et financières ne pourraient pas être allouées en fonction du coût unitaire moyen de francisation.

Introduction :

Histoire d'une politique qui va à l'opposé de ses ambitions

Maître d'œuvre de son immigration pour s'assurer de la pérennité du français

Que ce soit par la création d'un ministère de l'immigration en 1968, par des ententes entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec (1979 et 1991), ou par l'adoption d'un énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration (1990), une constante revient partout dans l'ensemble des documents du gouvernement québécois relatifs à l'immigration, soit l'importance de pérenniser le français.

À la lumière de la lecture du document de référence, du cahier de consultation et du document synthèse rendus disponibles par le MIDI pour participer à cette consultation publique, il semble que la politique d'immigration du gouvernement ne se donnera aucun objectif quantitatif et qualitatif pour arrêter l'anglicisation en cours. Une baisse drastique de la proportion de francophones d'ici 2056 est annoncée pourtant par tous les démographes et rien dans les documents du gouvernement n'en fait mention. Bref, c'est comme si le gouvernement oblitérait complètement dans sa vision d'une politique de l'immigration le phénomène d'anglicisation et qu'il ne mesurait pas l'impact sur la démographie de différents scénarios d'immigration. Quel est l'impact pour le français d'avoir 30 000, 50 000 ou 100 000 immigrants par année? Quel serait le scénario optimal pour le français au Québec? Une immigration à 80 000 unilingues francophones, à 40 000 francophones et à 40 000 francotropes? Quel est le pire scénario? 65 000 immigrants avec seulement 17% de gens dont la langue maternelle est le français comme maintenant? **Les documents de consultation du gouvernement sont extrêmement étoffés, mais il manque l'essentiel, soit des prévisions démographiques en fonction de divers scénarios d'immigration.** Par contre, comme la SSJBM peut le voir à l'occasion de certaines assemblées rassemblant ses plus vigoureux militants, les documents du MIDI y vont d'une profession de foi très énergique envers l'amour et l'importance du français. Maintenant qu'il ne fait aucun doute, tant en parole qu'à l'écrit, sur le très grand désir du gouvernement de pérenniser le français, **il faudra que des objectifs clairs et mesurables accompagnés d'indicateurs de progression du français soient inclus tant dans la politique que dans la loi du gouvernement sur l'immigration.** Il y a maintenant 25 ans que le gouvernement Bourassa a mis en place une politique d'immigration qui devait favoriser le français. **Force est de constater que la seule chose que la politique d'immigration ait faite a été de réduire le poids démographique du français**

et de faire reculer le français au travail tant dans le secteur public que privé. Il est temps de redonner au français toute sa place au Québec et cette nouvelle politique en est l'occasion.

Comme l'administration publique et l'ensemble des services de santé pratiquent le bilinguisme institutionnel contrairement au principe du français langue commune, il n'y a aucun incitatif réel qui peut motiver l'apprentissage du français et son utilisation comme langue d'usage public pour tout nouvel arrivant. De plus, il n'y a aucune obligation pour un nouvel arrivant d'apprendre non seulement le français, mais d'atteindre un niveau qui soit tel que l'intégration au marché du travail en français se fasse sans obstacle. Il est donc impératif que la politique d'immigration en soit une qui, par ses objectifs quantitatifs et qualitatifs, redonne au français la place qu'il a perdue depuis le milieu des années 1990. **Pour mesurer l'efficacité de mesures prises par le gouvernement pour contrer l'anglicisation en cours, il faudra que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion annonce que dorénavant il utilisera en priorité les indicateurs de mesure de l'usage à la maison et en public du français. Il devra aussi se fixer des objectifs ambitieux pour l'atteinte d'un pourcentage annuel de nouveaux arrivants de langue maternelle française.**

Dans le présent mémoire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) dresse le portrait général de la situation linguistique. Ensuite, la SSJBM démontre comment la politique d'immigration du Québec favorise l'anglais plutôt que le français. Enfin, sept recommandations sont adressées à la ministre Weil et à la Commission des relations avec les citoyens **pour que dans un horizon de 10 ans l'anglicisation soit non seulement stoppée, mais que Montréal redevienne la deuxième plus grande ville francophone du monde. Pour ce faire, il faut qu'il y ait 81,4% de la population qui soit de langue maternelle française et 83,1% de langue d'usage comme c'était le cas en 2001, époque de la grande paix linguistique.** Cet objectif semble ambitieux, mais il est loin d'être impossible à atteindre, car un récent rapport remis par le prolifique auteur Jacques Attali au président de la France, François Hollande, démontre qu'il y a actuellement sur terre 230 millions de francophones, dont 130 millions de langue maternelle française. Selon les prévisions démographiques très optimistes, ce rapport affirme qu'en 2060, le monde francophone pourrait être composé de 770 millions d'individus.¹

¹ <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Rapport-Jacques-Attali-la-francophonie-conomique.pdf>, page 6 et 53.

Chapitre 1

L'anglicisation chiffrée

1.1 La connaissance du français

Dans les faits, 95 % des Québécois sont en mesure de tenir une conversation en français.² Pour plusieurs, c'est une excellente nouvelle qui indique le bon état de santé du français au Québec. Ceci indique que la quasi-totalité de la population parle le français et qu'il n'y a pas lieu de bilinguiser l'administration publique et l'ensemble du système de santé comme le gouvernement québécois le fait actuellement.³ Pour la SSJBM, la connaissance du français est le plus faible des indicateurs pour mesurer l'état du français au Québec en 2015. Dans un monde où les individus sont de plus en plus multilingues, le fait de connaître une langue ne fait pas en sorte qu'un locuteur fait usage régulièrement de cette dernière dans l'espace public. Un individu peut connaître le catalan, mais au Québec, il y a peu de possibilités pour que deux inconnus se rencontrent sur la place publique et se mettent à converser dans cette langue. Il y a beaucoup plus de chance que la langue entre deux interlocuteurs soit le français ou l'anglais au Québec. La connaissance d'une langue en dit très peu sur la dynamique des langues au Québec.

Le sens accordé au concept de « français langue commune » n'en est pas un qui met l'emphase sur une connaissance commune du français par 95% des Québécois. Le réel sens va bien au-delà. Le père de la Charte québécoise de la langue française, Camille Laurin, voulait que le français soit la langue d'usage public des interactions de tous. À plusieurs reprises dans la *Politique québécoise de la langue française*⁴ de 1977 qui accompagnait le Charte, le sens donné au concept de langue commune est approfondi.

«L'anglais, tout particulièrement, aura toujours une place importante au Québec [...] Cependant, dans un Québec vivant en français, il sera normal que les Québécois, quelle que soit leur origine ethnique et culturelle, puissent s'exprimer en français, participer de plein droit à une société française, admettre que le français est ici la langue commune à tous.» (p. 23)

«Pour tout dire, le Québec dont le portrait d'ensemble est déjà esquissé dans la Charte est une société de langue française. Il ne sera donc plus question d'un Québec bilingue [...] la consécration du français comme langue officielle implique que cette langue est vraiment la langue commune à tous les Québécois.» (p. 34-35)

² http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm

³ <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/423516/reseau-de-la-sante-ottawa-finance-l-essor-de-l-anglais>

⁴ http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_Laurin.pdf

Il faut donc aller beaucoup plus loin que la simple connaissance du français pour évaluer si la politique d'immigration du Québec œuvre à pérenniser le français. En plus d'exposer les reculs du poids démographique des francophones et du français au travail, un survol de l'usage commun du français chez différents groupes linguistiques sera fait. Ainsi, avec portrait exhaustif, nous pourrions évaluer si le français est vraiment la langue commune entre tous les Québécois 38 ans après l'adoption de la loi 101.

1.2 La langue ce n'est que mathématique

Charles Castonguay, anciennement du Comité de suivi sur la situation linguistique de l'Office québécois de la langue française, illustre à l'aide de figures le pouvoir d'attraction comparatif des langues anglaise et française au Québec et dans la RMR (Région métropolitaine de recensement) de Montréal. Pour lui: ⁵

«La domination de l'anglais sur le français en la matière persiste. Les figures 1 et 2 présentent le mouvement de l'assimilation entre des blocs proportionnés cette fois selon l'importance des groupes linguistiques au Québec ».

Figure 1

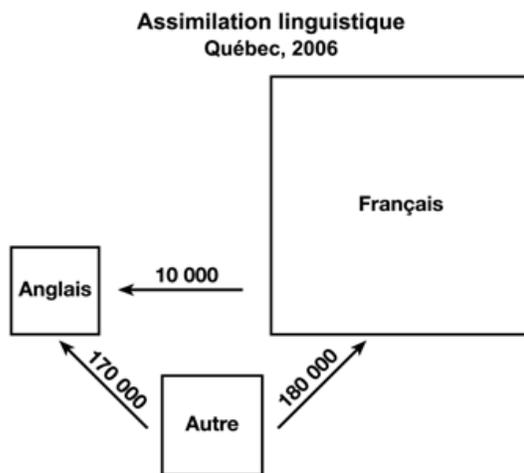
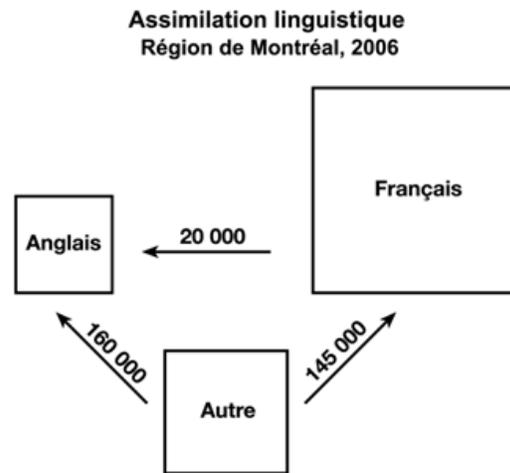


Figure 2



Les figures 1 et 2 nous disent en chiffres nets et absolus combien d'anglophones se francisent, combien de francophones s'anglicisent et combien d'allophones optent pour l'anglais ou le français. Quand on dit que les résultats sont nets, on entend par là qu'au Québec (figure 1) 20 000 francophones se sont anglicisés, mais qu'en même temps 10 000 anglophones se sont francisés. Vingt mille moins 10 000 donne 10 000. Donc, en chiffres nets, 10 000 francophones se sont anglicisés et aucun anglophone ne s'est francisé. C'est de cette façon que l'on départage

⁵ CASTONGUAY Charles (2013), *Le français langue commune Projet inachevé*, Les Éditions du Renouveau québécois, pages 101 à 107.

l'ensemble des intrants et des extrants d'un groupe linguistique. Les deux figures nous montrent aussi que sur l'ensemble des personnes vivantes en 2006 dans la région de Montréal (île et couronne incluses), au net 160 000 allophones et 20 000 francophones ont fait un transfert linguistique complet vers l'anglais pour un excédent total de 180 000 individus par rapport à ceux dont l'anglais est la langue maternelle. L'équipe des « Français » est allée chercher 145 000 allophones, mais a perdu 20 000 francophones. Par conséquent, les « Français » avaient en 2006 dans la grande région métropolitaine de Montréal un excédent réel de 125 000 locuteurs ayant choisi le français comme langue d'usage.

1.3 L'augmentation des transferts linguistiques vers le français une fausse bonne nouvelle

Transferts linguistiques des allophones vers français ⁶:

2001 : 49,7%

2006 : 54,1%

2011 : 56,3%

Cette augmentation des transferts linguistiques vers le français est relative et ne représente pas nécessairement une aussi bonne nouvelle que plusieurs aimeraient le croire. Selon Marc Termote qui est président du comité de suivi à l'Office québécois de la langue française (OQLF):

« Si le Québec continue de recevoir des immigrants de langue maternelles tierces déjà francisés (ou en voie de l'être), et puisque de toute manière le pourcentage des natifs et des immigrants « anciens » diminuera dans l'avenir, le pourcentage de transfert vers le français ne pourra que croître. **Mais on est encore loin d'une situation où la mobilité linguistique du groupe de langue maternelle tierce ne jouerait pas au détriment du pourcentage de francophones de la population totale** : Pour que les transferts linguistiques soient « neutres » de ce point de vue, il faudrait en effet que **90%** que tous les transferts en provenance du groupe de langues maternelles tierces se fassent vers le français (le groupe francophone représente en effet actuellement 89% de la somme des groupes francophones et anglophones) » ⁷

Il renchérit en expliquant que la proportion des immigrants qui font un transfert linguistique, toutes langues confondues, est si faible que l'impact positif sur le français est à toutes fins pratiques nul :

« En outre, il ne faut pas oublier que cette remarquable croissance de l'attraction du français ne porte que sur un nombre limité de transferts. Tant que le nombre et donc le pourcentage de ces transferts resteront aussi faibles, l'arrivée de nouveaux immigrants de langue maternelle tierce, contribuera à réduire la part du groupe francophone dans la

⁶ <http://www.journaldemontreal.com/2012/11/04/grande-entrevue-avec-guillaume-marais-et-patrick-sabourin-deux-demographes-sur-lavenir-du-francais-au-quebec>

⁷ https://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_08.pdf, page 47.

population totale : avec 48% des transferts vers le français et avec seulement 42% des personnes de langue maternelle tierce qui ont réalisé un transfert, on a toujours que 20% de ces personnes qui se sont francisées. À cet égard, le Québec est encore loin de la situation prévalant dans le reste du Canada, où le pourcentage de transferts parmi les personnes de langue maternelle tierce est maintenant proche de celui du Québec (46% contre 42%), mais où 99,4% des transferts se font vers l'anglais : 46% d'anglicisés et 0,6% de francisés dans le reste du Canada contre 20% de francisés et 22% d'anglicisés au Québec. L'inégalité dans le « choc » des langues au Canada est sans doute dans ces chiffres »⁸

1.4 Vers l'anglicisation ou l'allophonisation?

Quand Pierre Curzi a rendu public *Le grand Montréal s'anglicise* en 2010, plusieurs commentateurs politiques affirmaient sur les ondes que Montréal et le Québec ne s'anglicisaient pas, mais s'allophonisaient. Qu'en est-il? Une bonne proportion des centaines de milliers d'immigrants que le Québec a accueillis dans les cinquante dernières années n'étaient de langue maternelle ni anglaise ni française et se sont établis sur l'île de Montréal. Par conséquent, leur poids démographique se fait sentir sur celui des anglophones et des francophones. Si l'augmentation du poids des allophones (en vert dans le tableau 4) faisait baisser de façon similaire celui des deux autres groupes linguistiques, nous pourrions dire qu'il y a allophonisation. Cependant, tant au niveau de la langue maternelle qu'à celui de la langue d'usage, l'anglais recule peu. On parle de baisses de 1,1 % et 0,3 % en 15 ans (en rouge). L'augmentation du poids des allophones se fait principalement sentir sur celui du français depuis 1996 puisque les reculs sont de 4,7 % et 2,6 % (en jaune).

Comme un transfert linguistique sur deux au Québec se fait vers l'anglais et que c'est la langue d'usage qui est transmise aux enfants, la population anglophone se maintient. À l'opposé, il n'y a pas suffisamment de transferts vers le français pour maintenir le poids de ce groupe linguistique. Montréal ne s'allophonise pas, mais s'anglicise!

⁸ Idem

Tableau 4. Langue maternelle et langue d'usage: Québec, région métropolitaine et Île de Montréal (1996 à 2011). Pourcentage de la population totale

Langue maternelle	Québec				région métropolitaine				île de Montréal				
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	
Français	81,5	81,4	79,6	78,9	68,1	68,3	65,7	64,5	53,4	53,2	49,8	48,7	-4,7%
Anglais	8,8	8,3	8,2	8,3	13,6	12,7	12,5	12,5	18,9	17,7	17,6	17,8	-1,1%
Autre	9,7	10,3	12,3	12,8	18,2	19	21,8	23	27,7	29,1	32,6	33,5	5,8%
Langue d'usage	Québec				région métropolitaine				île de Montréal				
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011	
Français	82,8	83,1	81,8	81,2	70	70,9	69,1	68,4	55,6	56,4	54,2	53	-2,6%
Anglais	10,8	10,5	10,6	10,7	18	17,3	17,4	17,3	25,6	25	25,2	25,3	-0,3%
Autre	6,4	6,5	7,6	8,1	12	11,9	13,4	14,3	18,8	18,6	20,6	21,7	2,9%

Statistique Canada, Recensement 2011

1.5 Le français, peu utilisé en public par les non-francophones

- **Anglotrope** : allophone ayant une langue maternelle proche de l'anglais ou non latine ou étant né dans un pays de l'anglophonie.
- **Francotrope**⁹ : allophone ayant une langue proche du français ou une langue latine ou étant né dans un pays de la francophonie.

Malgré les chiffres alarmants, plusieurs chercheurs affirmaient qu'il était prématuré de parler d'anglicisation en se fiant uniquement aux reculs de la langue maternelle et de la langue d'usage. En effet, il serait plus sage et précis de préconiser plutôt l'indicateur de la langue d'usage en public. Le raisonnement était le suivant. Il est normal que le français recule puisque l'arrivée massive d'immigrants ayant d'autres langues maternelles que le français fait baisser le poids démographique du français. Ces immigrants utilisent à la maison (langue d'usage) leur langue maternelle, ce qui fait aussi baisser la proportion d'utilisateurs du français. Donc, ce qui est important c'est de savoir si en public les gens utilisent le français. Pour en avoir le cœur net, le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a commandé une étude rendue publique en décembre 2014 qui s'intitule *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques, portrait 2010*.¹⁰ Les données de cette étude démontrent clairement que le français est la langue d'usage public des francophones seulement, et plus particulièrement de ceux qui vivent en dehors de Montréal. L'objectif du gouvernement

⁹ Les concepts de « francotrope » et « d'anglotrope » ont été créés par Charles Castonguay. CASTONGUAY, Charles. (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution*. Québec : Conseil supérieur de la langue française, p. 142-150.

¹⁰ <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf328/f328.pdf>

péquistes de 1977 de faire du français la langue commune de tous les Québécois n'est donc de toute évidence pas encore atteint.

L'étude du CSLF cherchait à savoir quelle était la langue utilisée en dehors du foyer (14 différentes aires d'interactions) par les francophones, les anglophones, les allophones francotropes et les allophones non-francotropes (Voir les tableaux 1.8 à 1.11 de l'étude reproduits intégralement). La langue utilisée en public par les francophones est le français pour 91 % d'entre eux. Les francophones ne parlent pas à 100 % le français en public parce qu'ils ne sont que 83 % à avoir le français comme langue normale et habituelle de travail. Dans 12 des 14 autres aires d'interactions en public qui ont été étudiées (langue dans les commerces, à l'école, à l'hôpital avec le gouvernement, etc.), les francophones utilisent le français à plus de 95 %.

Tableau 1.8
Pourcentage de la population francophone (lm) du Québec
selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités
Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

	Français	Français et anglais	Anglais	n
Question générale (langue parlée le plus souvent)	90,9 %	6,4 %	2,7 %	2 814
Travail (langue normale et habituelle)	83,4 % *	11,2 % *	5,5 % *	1 937
<i>Activité (langue parlée le plus souvent)</i>				
Centre commercial	95,7 % *	2,7 % *	1,6 % *	2 819
Petit commerce	95,7 % *	2,9 % *	1,4 % *	2 811
Banque	97,5 % *	1,5 % *	1,0 % *	2 830
Association professionnelle	96,8 % *	0,9 % *	2,3 %	786
Association non professionnelle	90,0 %	6,3 %	3,7 %	385
Administration garderie	95,7 % *	2,1 % *	2,3 %	425
Administration primaire	95,6 % *	1,1 % *	3,2 %	458
Administration secondaire	94,5 %	1,3 % *	4,2 %	265
Fréquentation scolaire	91,3 %	3,2 %	5,5 % *	661
CLSC	99,0 % *	0,5 % *	0,5 % *	2 740
Hôpital	96,2 % *	1,9 % *	1,9 %	2 800
Médecin en clinique privée	96,9 % *	1,1 % *	1,9 %	2 780
Communication gouvernementale				
-communication verbale	97,9 % *	1,3 % *	0,8 % *	2 831
-formulaire	97,8 % *	0,0 % *	2,2 %	2 831

Les * indiquent une différence significative avec la question générale
 Source : Enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF), 2010

Les anglophones utilisent de façon générale en public : le français à 32 %, le français et l'anglais à 19 % et l'anglais à 49 %. Il n'y a pas de différence significative pour la langue utilisée au travail. Dans les 14 autres sphères d'activités publiques, l'usage de l'anglais se situe entre 38 % et 80 %. Nous sommes loin de l'objectif du français langue commune. Mais cela s'explique par le bilinguisme institutionnel pratiqué par les gouvernements du Québec et du Canada et par le fait que la communauté anglophone bénéficie d'institutions de santé et d'éducation qui lui permettent de s'exprimer publiquement en anglais.

Tableau 1.9
Pourcentage de la population anglophone (lm) du Québec
selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités
Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

	Français	Français et anglais	Anglais	n
Question générale (langue parlée le plus souvent)	32,5 %	18,7 %	48,9 %	826
Travail (langue normale et habituelle)	30,2 %	21,7 %	48,0 %	530
<i>Activité (langue parlée le plus souvent)</i>				
Centre commercial	45,0 % *	13,2 %	41,8 %	828
Petit commerce	45,4 % *	11,8 % *	42,8 %	830
Banque	30,5 %	6,6 % *	63,0 % *	832
Association professionnelle	51,3 % *	8,4 % *	40,3 %	185
Association non professionnelle	29,1 %	12,7 %	58,2 %	162
Administration garderie	51,8 %	9,9 %	38,3 %	78
Administration primaire	30,7 %	11,1 %	58,2 %	106
Administration secondaire	27,8 %	5,3 % *	66,8 %	77
Fréquentation scolaire	32,1 %	3,0 % *	64,9 % *	218
CLSC	51,1 % *	6,5 % *	42,4 %	763
Hôpital	34,1 %	7,2 % *	58,7 % *	805
Médecin en clinique privée	20,1 % *	5,3 % *	74,6 % *	819
Communication gouvernementale				
-communication verbale	33,9 %	8,0 % *	58,1 %	832
-formulaire	20,3 % *	0,0 % *	79,7 % *	827

Les * indiquent une différence significative avec la question générale
 Source : Enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF), 2010

Les allophones francotropes utilisent de façon générale le français en public à 77 %, le français et l'anglais à 13 % et à seulement 10% l'anglais. Au travail, l'usage du français recule à 70 % et celui de l'anglais augmente à 15 %. Pour tous les autres champs d'activités, le français est utilisé de 77 % à 94 % du temps.

Tableau 1.10
Pourcentage de la population allophone francotrope (lm) du Québec
selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités
Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

	Français	Français et anglais	Anglais	n
Question générale (langue parlée le plus souvent)	76,9 %	13,2 %	9,8 %	1 745
Travail (langue normale et habituelle)	69,6 % *	15,7 %	14,8 % *	1 158
<i>Activité (langue parlée le plus souvent)</i>				
Centre commercial	83,1 % *	8,3 % *	8,6 %	1 764
Petit commerce	82,8 % *	8,0 % *	9,2 %	1 702
Banque	84,2 % *	5,0 % *	10,8 %	1 776
Association professionnelle	89,3 % *	3,5 % *	7,2 %	384
Association non professionnelle	77,1 %	12,1 %	10,9 %	144
Administration garderie	88,4 % *	4,0 % *	7,6 %	368
Administration primaire	94,3 % *	1,2 % *	4,6 % *	449
Administration secondaire	87,7 % *	2,2 % *	10,1 %	287
Fréquentation scolaire	80,8 %	2,2 % *	17,1 % *	669
CLSC	92,9 % *	2,6 % *	4,5 % *	1 697
Hôpital	80,9 %	6,3 % *	12,9 %	1 746
Médecin en clinique privée	82,2 % *	4,0 % *	13,8 % *	1 669
Communication gouvernementale				
-communication verbale	87,2 % *	3,7 % *	9,1 %	1 771
-formulaire	87,3 % *	0,0 % *	12,7 %	1 764

Les * indiquent une différence significative avec la question générale
 Source : Enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF), 2010

Enfin, les allophones non-francotropes utilisent principalement le français en public à 40 %, le français et l'anglais à 16 % et seulement l'anglais à 44 %. Au travail, l'usage du français baisse à 34 % et celui de l'anglais monte à 48 %. L'usage de l'anglais hors du travail le plus significatif se retrouve dans les sphères d'interaction avec les institutions publiques où il se situe à 50 % dans la

fréquentation scolaire, à 41 % en CLSC, à 51 % dans les hôpitaux et à 50 % et 63 % dans les communications orales et écrites avec le gouvernement.

Tableau 1.11
Pourcentage de la population allophone non francotrope (lm) du Québec
selon la langue parlée le plus souvent lors de diverses activités
Population âgée de 18 ans ou plus, native ou immigrée avant 2007

	Français	Français et anglais	Anglais	n
Question générale (langue parlée le plus souvent)	40,1 %	16,4 %	43,5 %	1 185
Travail (langue normale et habituelle)	33,5 %	18,1 %	48,3 %	704
<i>Activité (langue parlée le plus souvent)</i>				
Centre commercial	47,1 %	12,8 %	40,1 %	1 212
Petit commerce	48,3 %	10,9 % *	40,8 %	1 172
Banque	40,2 %	7,2 % *	52,6 %	1 206
Association professionnelle	58,0 % *	9,7 %	32,3 %	190
Association non professionnelle	56,3 %	8,1 %	35,6 %	108
Administration garderie	55,8 %	8,3 %	35,8 %	161
Administration primaire	54,7 %	6,7 % *	38,6 %	233
Administration secondaire	47,5 %	3,3 % *	49,2 %	140
Fréquentation scolaire	41,6 %	8,1 %	50,3 %	401
CLSC	54,1 % *	4,5 % *	41,4 %	1 141
Hôpital	39,8 %	9,1 % *	51,1 %	1 195
Médecin en clinique privée	34,4 %	4,1 % *	61,5 % *	1 168
Communication gouvernementale				
-communication verbale	44,5 %	5,4 % *	50,1 %	1 213
-formulaire	36,7 %	0,0 %	63,3 % *	1 207

Les * indiquent une différence significative avec la question générale

Source : Enquête Conscience linguistique et usage du français (CLUF), 2010

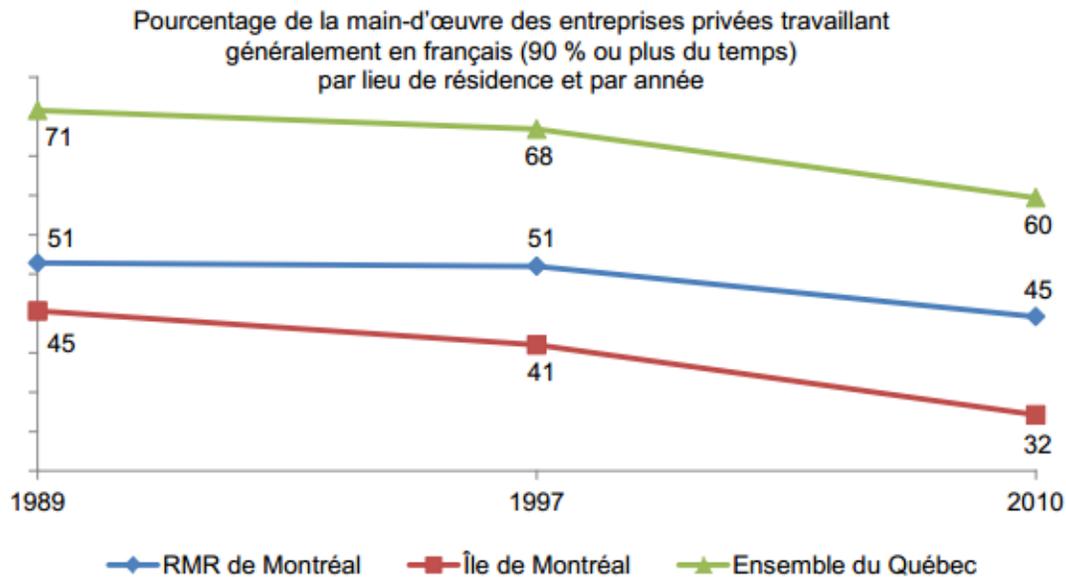
À la lumière de ces données, nous pouvons dès lors affirmer que le français n'est pas encore la langue commune du Québec comme l'anglais est celle du Canada. Contrairement à la France où toutes les institutions publiques fonctionnent uniquement en français et où les allophones et les anglophones doivent utiliser le français pour vivre, les institutions publiques bilingues du Québec permettent aux non-francophones d'avoir des interactions avec le gouvernement en anglais. Ce qui a pour conséquence que la langue d'usage public n'est pas obligatoirement le français, mais le plus souvent l'anglais.

1.6 Le français recule au travail

Selon un avis du Conseil supérieur de la langue française de 2012¹¹ :

« les personnes travaillant généralement [90 % ou plus du temps] [...] en français constituent toujours un groupe majoritaire au Québec, quoique leur proportion ait changé au fil des années. Si elles comptaient pour 64 % en 1971, leur proportion a progressivement augmenté et a atteint 73 % en 1989. Par la suite, ce groupe a connu une diminution, passant de 73 % en 1989 à 66 % en 2010 au profit des travailleurs utilisant le français de façon régulière, soit de 50 % à 89 % de leur temps »

¹¹ http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis206/a206_FaitsSillants.pdf



1.7 Les institutions publiques anglicisent le travail

Une étude du Conseil supérieur de la langue française de 2014 nous indique que 28% de la main-d'œuvre au Québec travaille dans le secteur public¹². Les administrations municipales, provinciale et fédérale ainsi que les institutions parapubliques qui y sont associées ont donc tout un pouvoir pour influencer la langue de travail en général. L'influence des administrations publiques sur le poids des langues française et anglaise a fait l'objet d'une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine IREC. Cette étude porte sur le poids relatif en termes d'emplois des institutions anglophones par rapport aux institutions francophones.

En résumé, il y a 135 250 emplois de langue anglaise qui proviennent des secteurs soutenus par l'État et les administrations publiques, ce qui représente un revenu global de 6,2 milliards de dollars pour les travailleurs. **Ces emplois constituent environ 13,9 % des emplois publics au Québec, alors que les anglophones comptent pour environ 8,7 % de la population en âge de travailler, une différence de 5,2 points.**¹³

En comparaison des milliards de dollars investis dans le secteur public de langue anglaise, les quelques millions investis dans les campagnes de francisation des entreprises québécoises

¹² <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf324/f324.pdf>, page8.

¹³ http://www.irec.net/upload/File/anglaissantenovembre_2014vd.pdf et http://www.irec.net/upload/File/anglaisfranci_aisnovembre2011.pdf

apparaissent somme toute négligeables. Compte tenu du fait que le secteur public est largement à l'abri des effets de la mondialisation, il serait difficile de prétendre que les gouvernements prêchent par l'exemple en ce qui a trait à la francisation des milieux de travail.

Le nombre d'emplois publics en excédant du poids démographique des anglophones s'élève à environ 50 000, ce qui équivaut à des revenus annuels excédant 2,2 milliards de dollars pour les travailleurs.

1.8 Conclusion

Le gouvernement du Québec a conclu des ententes avec le gouvernement fédéral pour avoir un maximum de pouvoir en immigration, car il fallait pérenniser le fait français au Québec qui était menacé par une immigration sélectionnée en amont en fonction des intérêts du Canada anglais et, en aval, mal francisée. Malgré tout, le Québec s'anglicise, car les transferts linguistiques ne se font pas dans une proportion de neuf pour un en faveur du français, mais plutôt d'un sur deux contrairement au Canada anglais où tous les transferts se font vers l'anglais. Le Québec n'est pas aussi français que le Canada est anglais. Plus de 38 ans après l'adoption de la Charte de la langue française qui avait comme objectif premier de faire du français la langue commune de tous les Québécois dans l'espace public, force est de constater qu'il reste énormément de chemin à faire, car les allophones non-francotropes utilisent davantage l'anglais en public que le français. Le prochain chapitre nous montre comment la politique d'immigration est un des vecteurs principaux de l'anglicisation.

Chapitre 2

La politique d'immigration fragilise le français

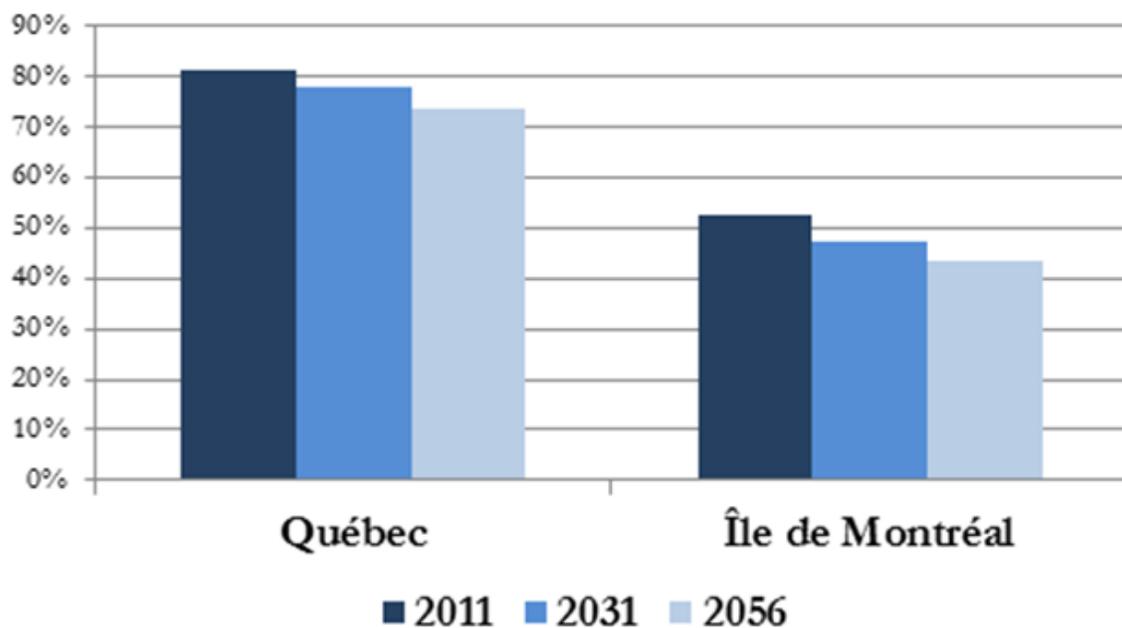
Le chapitre précédent démontrait le recul du français sous plusieurs aspects. Le présent chapitre se consacre à l'influence qu'à l'immigration sur la santé de la langue française au Québec. Si le gouvernement du Québec n'apporte pas des modifications majeures dans la composition des flux d'immigration des prochaines années, il accentuera la perte de vitesse du français au profit de l'anglais.

2.1 Les prévisions démographiques

Selon tous les scénarios établis par l'Office québécois de la langue française¹⁴, si rien n'est fait pour infléchir la tendance, la proportion de ceux qui utilisent le français le plus souvent à la maison baissera au Québec et à Montréal d'ici 2031 et 2056 à 73% et à 43%.

Graphique 1

Proportion de francophones (langue d'usage) 2011-2056



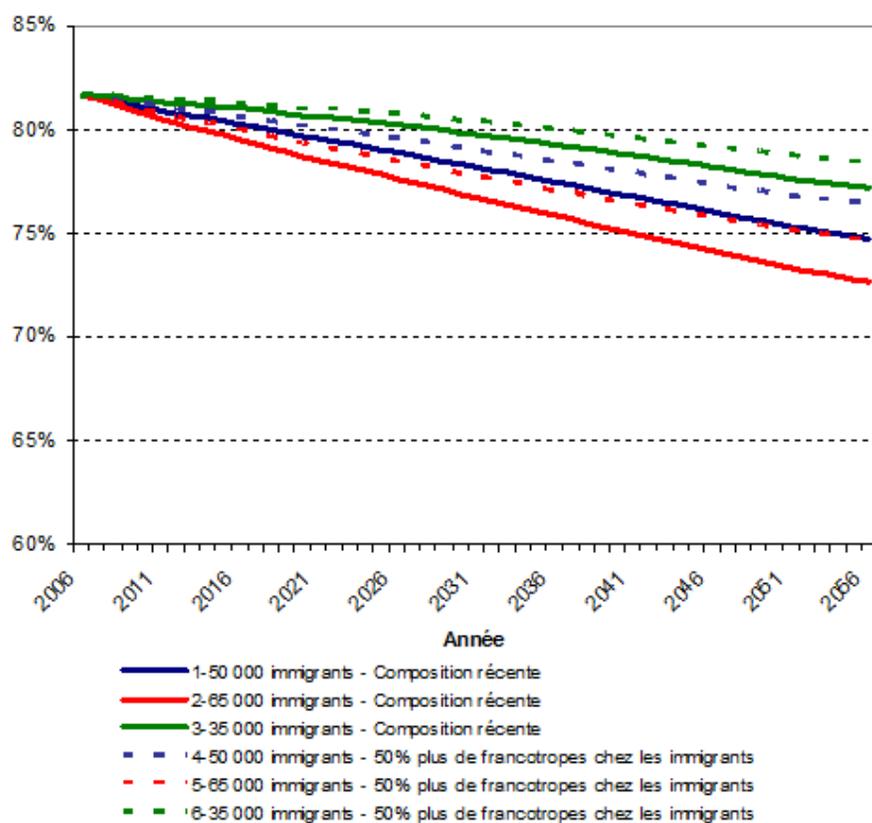
¹⁴ http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909_perspectives_demolinguistiques.pdf, pages 174 à 189.

Maintenant, les décisions prises prochainement par le gouvernement sur les volumes et la composition de l'immigration peuvent affecter négativement ou positivement le poids des francophones et du français comme langue d'usage public.

En fonction de divers scénarios où les volumes et la composition linguistique de l'immigration varient, le démographe, Guillaume Marois,¹⁵ démontre que le français reculera d'ici 2056 si les volumes d'immigration ne sont pas composés d'un fort pourcentage d'immigrants admis de langue maternelle française. **Les prévisions 1 à 6 montrent que, quel soit le scénario, si la part des francophones et des francotropes dans la composition de l'immigration n'augmente pas de façon significative, le poids démographique du français est destiné à un grand recul.**

Graphique 2

Proportion de francophones¹ selon divers scénarios, Québec, 2006-2056



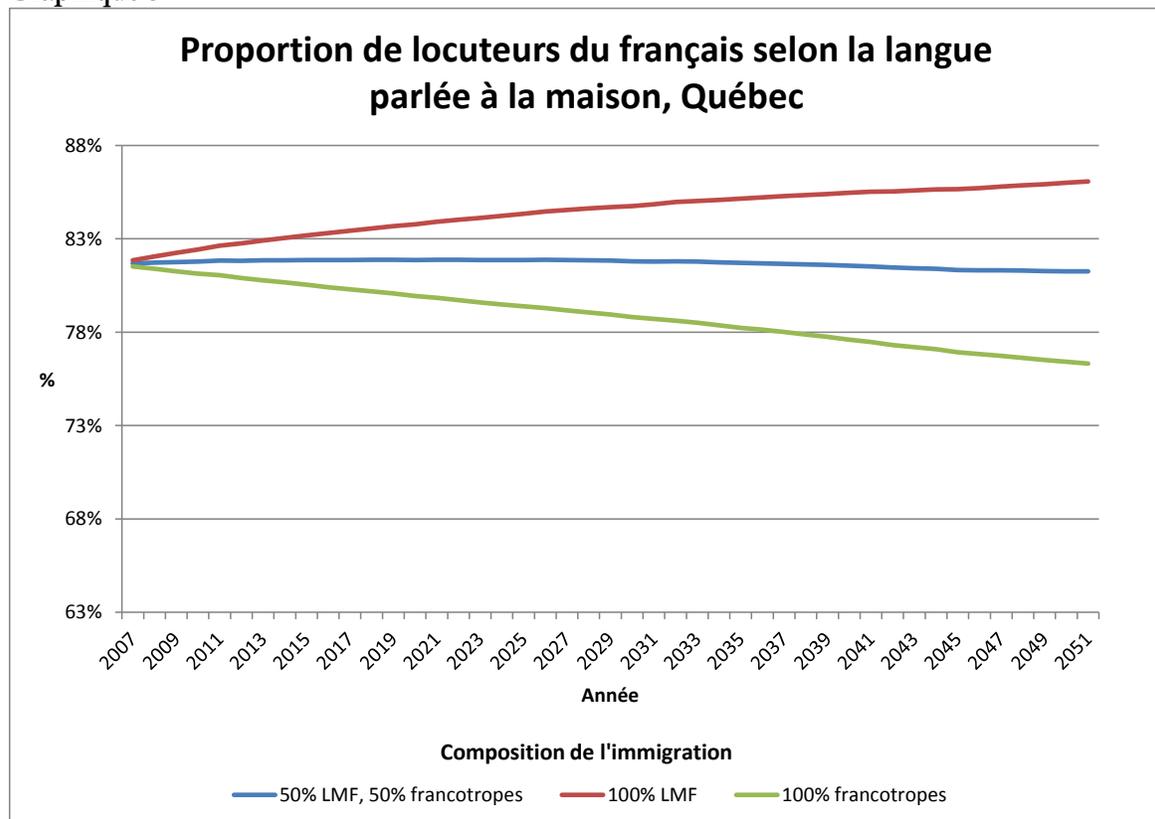
1. Selon la langue parlée le plus souvent à la maison

¹⁵ MAROIS Guillaume, *Au-delà des volumes : Doter la politique d'immigration d'indicateurs pertinents*, Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre des Consultations particulières et auditions publiques sur les documents intitulés « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion », février 2015.

Ainsi, le déclin le plus important est prévu par une immigration plus nombreuse qui garderait la même composition linguistique (scénario 2). À l’opposé, une augmentation de 50% de la proportion de francotropes chez les immigrants jumelée à une baisse des volumes aurait le moins d’effets négatifs sur le poids du groupe francophone (scénario 6).

Devant ce déprimant cul-de-sac pour l’avenir du français, la SSJBM a demandé au doctorant en démographie de l’INRS, Patrick Sabourin, de simuler d’autres scénarios en fonction d’un volume d’immigration de 50 000 immigrants admis par année. À partir de son modèle de projection linguistique Hermès, la SSJBM a demandé un scénario hypothétique où 100% des immigrants seraient de langue maternelle française, un où la moitié des immigrants serait de langue maternelle française et l’autre moitié serait francotrope, et finalement un où tous les immigrants seraient des francotropes.

Graphique 3



Si les élus de l’Assemblée nationale sont conséquents et sérieux dans le désir de pérenniser le français, ils devront s’assurer que la composition des flux annuels d’immigration soit nettement plus francotrope et de langue maternelle française. S’il le leur est impossible, ils devront légiférer pour que

tout l'environnement institutionnel gouvernemental soit unilingue français afin d'envoyer un message clair aux immigrants admis que pour vivre au Québec, il faut connaître et utiliser le français. Ils devront aussi légiférer pour bonifier la Charte de la langue française dans tous les secteurs qu'elle touche. La dernière option envisageable serait d'obliger la francisation pour que chaque immigrant admis ait à passer le niveau 7 de l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Nous rappelons que dans un horizon de 10 ans l'anglicisation doit non seulement être stoppée, mais Montréal doit redevenir la deuxième plus grande ville francophone du monde. Pour ce faire, il faut qu'il y ait 81,4% de la population qui soit de langue maternelle française et 83,1% de langue d'usage comme c'était le cas en 2001, époque de la grande paix linguistique.

2.2 Le poids relatif des groupes de langues officielles et l'influence anglicisante de la composition de l'immigration

Le groupe francophone représente au Québec actuellement 89% de la somme des groupes francophones et anglophones. Ainsi, pour respecter cette proportion et ne pas participer à l'anglicisation du Québec, ce ratio devrait être respecté dans la composition linguistique des flux d'immigration. Cette proportion devrait se refléter sous l'indicateur de la langue maternelle et de la connaissance du français. Selon les données statistiques du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, entre 2009 et 2013, il y aurait eu 9 363 et 43 996 (53 359 en tout) immigrants admis de langues maternelles anglaise et française.¹⁶ Au premier regard, plusieurs diront qu'il y a beaucoup d'immigrants de langue maternelle française, et donc, que la politique d'immigration au Québec favorise le français. **En proportion, 17,5% de l'immigration ayant une des langues officielles au Canada comme langue maternelle avait l'anglais contre 82,5% pour le français. Le groupe francophone est pénalisé au profit du groupe anglophone de 6.5%.**

Précédemment, nous avons soutenu que l'indicateur de la connaissance des langues est le plus faible que le gouvernement puisse utiliser pour évaluer si la politique d'immigration contribue à la pérennité du français. Cependant, comme le gouvernement l'utilise comme indicateur phare, analysons si les données se rapprochent du poids relatif des groupes de langues officielles selon la langue maternelle. Toujours entre 2009 et 2013, 40 631 immigrants admis ne connaissaient que l'anglais alors que 67 200 ne connaissaient que le français (Total de 107 831)¹⁷. Il est clair qu'un immigrant admis qui ne connaît que le français tendra à utiliser en public beaucoup plus le français que l'anglais, et ce, que le français soit sa langue maternelle ou pas. Le phénomène s'applique aussi aux immigrants qui ne

¹⁶ <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2009-2013.pdf>, page 18.

¹⁷ Idem, page 14.

connaissent que l'anglais. **Ainsi, parmi les immigrants admis qui ne connaissent qu'une des deux langues officielles, 62% connaissent le français et 38% l'anglais. La politique d'immigration du Québec favorise grandement l'usage de l'anglais au Québec puisqu'en fonction du ratio 89%-11% des groupes de langue maternelle française et anglaise, en amont du processus d'immigration, l'anglais est favorisé de 27% au profit du français.**

Dans le livre *La reconquête de Montréal*,¹⁸ Marc Levine explique comment la ville de Montréal est passée du 19^e au 20^e siècle d'une ville anglophone à une ville francophone. Cette francisation est principalement due à un mouvement migratoire massif d'unilingues francophones de toutes les régions rurales du Québec vers Montréal attirés par les emplois associés à l'industrialisation. Le fait qu'une proportion significative de la composition des flux d'immigration n'a que l'anglais comme langue officielle connue a une influence directe sur le visage linguistique de Montréal et sur le monde du travail.

Ainsi, tant au niveau de la langue maternelle que de la connaissance unique d'une des deux langues officielles, l'anglais est nettement avantagé par la politique d'immigration du gouvernement du Québec, ce qui va totalement à l'encontre du désir de pérenniser le français par l'immigration.

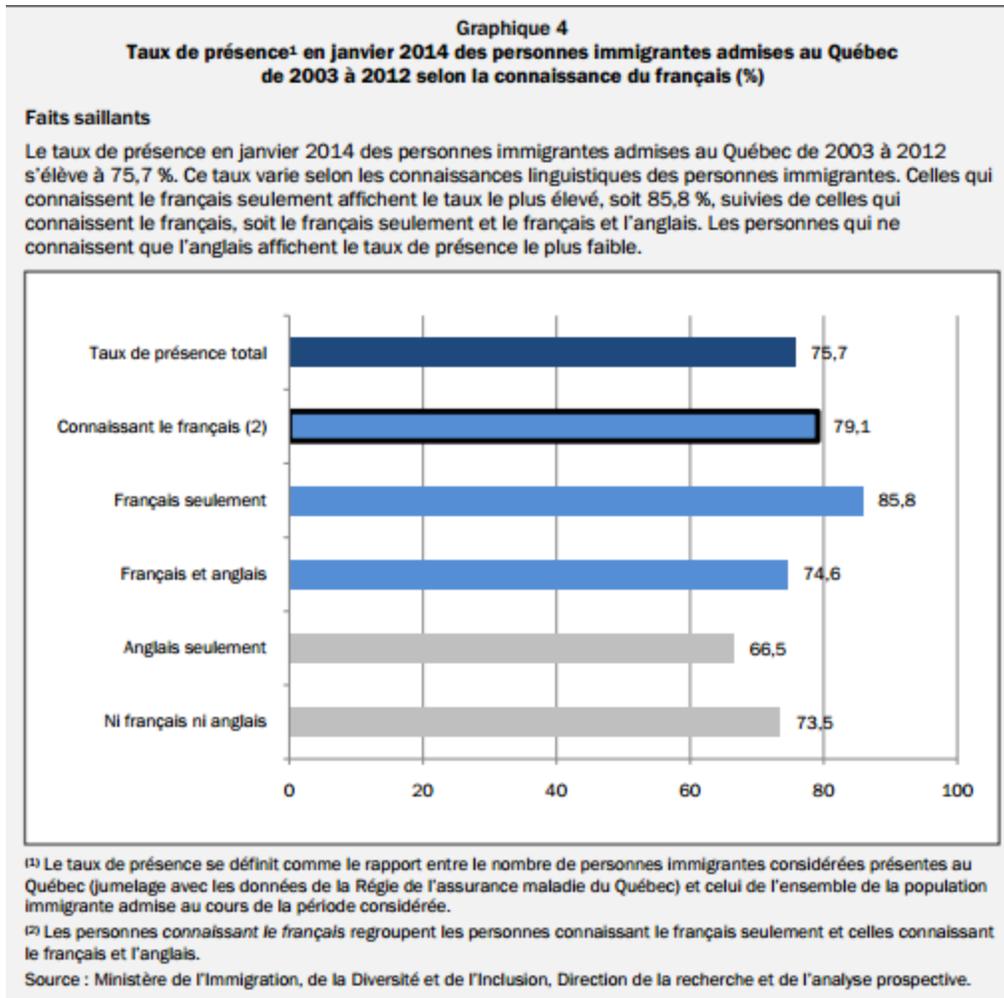
Recommandation 1 :

Avec l'objectif que la composition des flux d'immigration reflète le plus précisément possible le poids démographique et relatif du français par rapport à l'anglais, la grille de sélection devrait être modifiée pour augmenter le nombre d'immigrants admis ayant le français comme langue maternelle par rapport à ceux qui ont l'anglais comme langue maternelle. Ainsi, parmi les immigrants admis qui ont le français ou l'anglais comme langue maternelle, la proportion devrait être de 89% et de 11% de langue maternelle française et anglaise respectivement. Il s'agit d'inverser la tendance où entre 2009 et 2013 ce ratio était de 82,5%-17,5%.

Pour poursuivre sur l'indicateur de la connaissance des langues, la reproduction du Graphique 4 d'un des documents de référence du MIDI pour cette consultation nous indique que le taux de rétention après dix ans au Québec est nettement plus élevé chez les immigrants admis qui ne connaissent que le français parmi les deux langues officielles au Canada. Le caractère linguistique unique du Québec en Amérique du Nord fait en sorte que les immigrants admis qui ne connaissent que le français ont un fort taux de rétention (86%) alors que ceux qui ne connaissent que l'anglais (67%) ont beaucoup

¹⁸ LEVINE Marc (1997), *La reconquête de Montréal*, VLB Éditeur, chapitre premier.

plus tendance à quitter le Québec. Ceux qui connaissent le français et l'anglais (75%) se situent entre les deux extrémités du spectre.



19

Il est clair que la connaissance unique du français est un facteur de rétention pour les immigrants que le Québec sélectionne alors que la connaissance de l'anglais associée à la non-connaissance du français fait en sorte que le Québec perd plus du tiers des immigrants ayant ce profil. Pour les entreprises du Québec, le fait français est un avantage pour la rétention de la main d'œuvre, car les immigrants qui veulent vivre « l'American dream » dans un territoire francophone sont moins portés à se mouvoir dans l'espace géographique nord-américain en fonction de la meilleure offre de travail. C'est le fait français qui les a motivés à venir vivre ici et c'est ce même fait français qui les incite à rester au Québec.

¹⁹ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2014), *L'immigration au Québec, le rôle du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de ses partenaires*, Gouvernement du Québec, page 17.

Recommandation 2 :

Avec l'objectif que la composition des flux d'immigration reflète le plus précisément possible le poids démographique et relatif du français par rapport à l'anglais;

Avec l'objectif de garder après 10 ans les talents et la richesse de ceux qui immigrent au Québec;

La grille de sélection devrait être modifiée pour augmenter le nombre et la proportion d'immigrants admis ayant uniquement la connaissance du français par rapport à ceux ayant uniquement la connaissance de l'anglais. Ainsi, parmi les immigrants admis qui ne connaissent que le français ou l'anglais, la proportion devrait être de 89% et de 11% de langue maternelle française et anglaise. Il s'agit d'inverser la tendance où entre 2009 et 2013 ce ratio était de 62%-38%.

Comme le monde des affaires désire des travailleurs qui ont une connaissance de l'anglais et que le gouvernement a le devoir dans sa politique de pérenniser le français, que faire pour sélectionner de nouveaux arrivants qui useront du français comme langue d'usage public tout en ayant des travailleurs qui pourront faire des affaires en Amérique du Nord? À la base, il ne faut pas pénaliser ceux qui connaissent l'anglais. Cependant, les points dans la grille de sélection accordés à la connaissance de la langue anglaise ne devraient être alloués qu'aux candidats qui ont un niveau 9 dans l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Ainsi, il y a de fortes probabilités que le candidat correspondant à ce profil en soit un de langue maternelle française ou soit un francotrope qui maîtrise l'anglais. N'est-ce pas l'amalgame idéal pour développer une économie prospère et francophone?

Recommandation 3 :

Il ne s'agit pas de pénaliser ceux qui connaissent l'anglais. Cependant, les points dans la grille de sélection accordés à la connaissance de la langue anglaise ne devraient être alloués qu'aux candidats qui ont un niveau 9 de l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Ainsi, les candidats correspondant à ce profil ont de fortes chances d'être de langue maternelle française ou d'être des francotrope qui maîtrisent l'anglais.

2.3 L'anglicisation du monde du travail est fonction de la politique d'immigration et de l'absence par le Québec du pouvoir d'octroi de la citoyenneté

Dans un article scientifique²⁰ publié dans les Cahiers québécois de démographie, le professeur et le doctorant en démographie, Alain Bélanger et Patrick Sabourin, expliquent entre autres choses que les effets de l'immigration sur le poids de l'anglais parmi les langues officielles apparaissent plus rapidement dans le cas de la langue de travail que dans le cas de la langue d'usage ou de la langue maternelle. Les reculs expliqués précédemment au niveau de la langue de travail au Québec devraient suffire à sonner l'alarme auprès des décideurs publics.

Du point de vue de la dynamique entre les groupes linguistiques majoritaire et minoritaire, la situation au Canada anglais se révèle être exactement l'opposé de celle qui prévaut au Québec. Dans le Canada sans le Québec, le poids de la langue majoritaire — l'anglais — parmi les langues officielles augmente lorsqu'on examine la langue de travail par rapport à la langue d'usage à la maison ou à la langue maternelle. En ne considérant que les langues officielles, 94,6 % des Canadiens hors Québec ont l'anglais pour langue maternelle, 97,2 % le parle le plus souvent à la maison et 98,1 % l'utilise le plus souvent au travail.

Qui plus est, les caractéristiques linguistiques de la population immigrante de langue officielle sont très similaires à celles des natifs. Le poids de l'anglais chez les immigrants est même légèrement supérieur au poids de l'anglais chez les natifs, l'immigration francophone étant relativement rare au Canada anglais. Contrairement à ce que l'on observe au Québec, l'immigration contribue peu à y modifier l'équilibre linguistique, ne renforçant que légèrement la position du groupe majoritaire.

Que ce soit au Québec ou dans le reste du Canada, une constante subsiste néanmoins : l'anglais demeure nettement avantagé sur la place publique par rapport à l'espace privé. Dans les deux espaces, les effets de l'immigration sur le poids de l'anglais parmi les langues officielles apparaissent plus rapides dans le cas de la langue de travail que dans le cas de la langue d'usage ou de la langue maternelle.

Le MIDI nous indique que :²¹

Pour ce qui est de la langue utilisée au travail, en 2011, le français est la langue de travail la plus souvent parlée par :

-55,2 % des personnes immigrantes (toutes langues maternelles confondues);

²⁰ <http://www.erudit.org/revue/cqd/2013/v42/n1/1017101ar.pdf>, page 173-174.

²¹ Idem, page 14.

- 53,0 % des personnes immigrantes d'une langue maternelle tierce (autre que le français ou l'anglais);
- 58,1 % des personnes immigrantes nouvellement arrivées (de 2006 à 2011).

L'anglais est utilisé par 28,3 % des personnes immigrantes en 2011, et 13,5 % parlent tant le français que l'anglais, le plus souvent au travail.

Voici comment Bélanger et Sabourin interprétaient les données de 2006 (similaires à celles de 2011) sur la langue de travail des immigrants :

TABLEAU 2 Répartition de la population de langue officielle selon la langue maternelle, la langue d'usage et la langue de travail, Québec, 2006

Proportion de français parmi les langues officielles, selon la région de résidence et le statut d'immigrant									
	Île de Montréal			Banlieue de Montréal			Québec moins RMR de Montréal		
	LM	LU	LT	LM	LU	LT	LM	LU	LT
Non immigrants	76,8%	71,1%	71,1%	92,7%	91,3%	89,3%	96,1%	96,4%	93,9%
Immigrants	61,5%	57,5%	56,1%	73,0%	70,3%	67,9%	79,6%	81,9%	77,7%
Total	75,0%	68,3%	66,4%	92,5%	90,2%	87,0%	96,0%	96,0%	93,4%

Abréviations : LM, langue maternelle ; LU, langue parlée le plus souvent à la maison ; LT, langue utilisée le plus souvent au travail

Source: Fichier de microdonnées du Recensement canadien de 2006 (échantillon 20 %)

On observe dans le tableau 2 que l'indicateur le plus proche de la langue d'usage public, soit la langue de travail, ne montre plus le pourcentage le plus élevé, mais au contraire le plus faible. À Montréal, le poids relatif du français parmi les langues officielles se situe à 66,4 % lorsque l'on examine la langue de travail, comparé à 68,3 % pour la langue parlée à la maison et 75,0 % pour la langue maternelle. L'écart entre les natifs et les immigrants demeure marqué, le français étant désavantagé d'environ 15 à 20 points chez ces derniers par rapport aux premiers pour les trois variables linguistiques.

Malheureusement, le MIDI ne rend pas disponibles les statistiques sur la langue utilisée au travail par les immigrants admis de langue maternelle française et anglaise alors que les renseignements sur l'usage au travail du français par les allophones le sont. La SSJBM aurait aimé connaître les usages linguistiques au travail des immigrants admis qui ne connaissent que le français ou l'anglais. Ces données sont essentielles, car elles en disent long sur l'influence de la langue utilisée au travail par ceux qui arrivent au Québec qui ne connaissent que l'anglais ou le français. De plus, parmi les immigrants admis qui n'utilisent pas généralement le français au travail, la SSJBM aurait aimé savoir

quelle est la proportion de ceux-ci qui ne connaissent pas le français au niveau 7 dans l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français.²² La raison en est bien simple, car si ce qui explique le non-usage de la langue française est l'ignorance de cette dernière, il faudra que le gouvernement du Québec ait le pouvoir d'exiger sa connaissance après un certain temps.

Si le Canada exige comme critère éliminatoire la connaissance du français ou de l'anglais, le Québec pourrait exiger la connaissance du français à ses immigrants. Le Gouvernement du Québec fait énormément pour faciliter la francisation des immigrants avant leur arrivée et sur le territoire québécois. Une fois que le gouvernement met tout en place pour aider les immigrants admis, il n'y a pas d'obligation à apprendre la langue française, et donc, à l'utiliser au travail.

Recommandation 4 :

Le gouvernement du Québec doit renégocier l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubins afin que l'octroi pour les demandes d'admission à la citoyenneté canadienne pour les résidents permanents du Québec le soit uniquement en fonction des aptitudes à parler le français et non, comme c'est le cas actuellement, en fonction des aptitudes à parler le français ou l'anglais.

2.4 En proportion, les étudiants étrangers anglicisent

De plus en plus, les institutions d'enseignement supérieur comptent sur les étudiants étrangers pour augmenter leurs effectifs scolaires. Qu'on se réfère au rapport Demers²³ sur l'offre de formation collégiale, à l'étude²⁴ de l'ex-député de Borduas, Pierre Curzi, sur le sous-financement des universités francophones ou sur le document du MIDI,²⁵ le Québec accueillera de plus en plus d'étudiants étrangers. Les étudiants étrangers qui comptent immigrer bénéficient du *Programme de l'expérience québécoise*.²⁶ Il existe bien des modalités de connaissance du français dans le programme pour être admissible au programme si les études sont faites dans des institutions d'enseignement anglophones, mais n'empêche que le programme ne devrait être que pour les étudiants étrangers qui étudient dans des programmes en français dans des institutions francophones.

²² <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/langue-francaise/Echelle-niveaux-competences.pdf>

²³ http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/Rapport_final_Chantier_offre_formation_collegiale.pdf

²⁴ http://www.pierrecurzi.org/wp-content/uploads/2013/02/ETUDE_Sous-financement_Universites.pdf

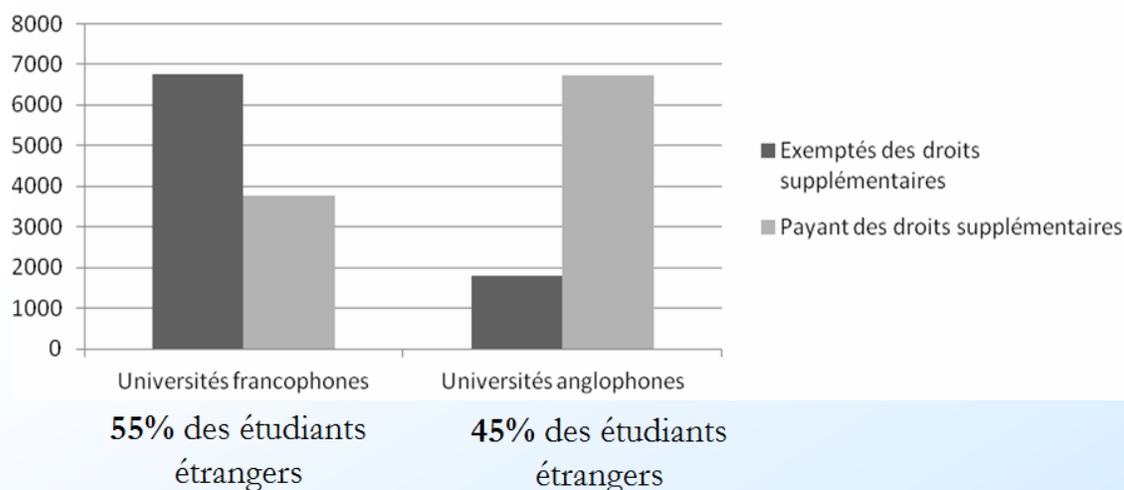
²⁵ Op. cit. page 20.

²⁶ http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/peq/PEQ_Etudiant.pdf

Règle générale, les études disent que les individus ont tendance à travailler dans la langue dans laquelle ils ont étudié.^{27 28} Ainsi, les seuls étudiants étrangers qui devraient pouvoir bénéficier de l'obtention d'un certificat de sélection du Québec ce sont ceux qui fréquentent les institutions francophones, car ils seront de futurs travailleurs québécois sur le marché du travail québécois. Chose importante, si nous revenons sur le ratio 89%-11% des groupes francophones et anglophones, cette proportion est loin d'être respectée quant au nombre d'étudiants étrangers et de résidents permanents qui fréquentent les institutions universitaires francophones et anglophones. Il y a 45% des étudiants étrangers qui fréquentent les institutions universitaires anglophones alors que les anglophones représentent 8% de la population. Il s'agit d'un différentiel de 34% au profit de l'anglais. Si les étudiants étrangers qui étudient en anglais peuvent bénéficier du même processus d'accélération de traitement des demandes d'immigration, nous risquons d'angliciser encore davantage le monde du travail et nous ne favorisons pas l'établissement en région de jeunes immigrants qui étudieront en français dans des institutions francophones.

Les étudiants étrangers

Figure 28. Effectifs universitaires (EETP) ayant le statut d'étudiants étrangers selon la langue d'enseignement et les droits de scolarité payés, 2009-2010

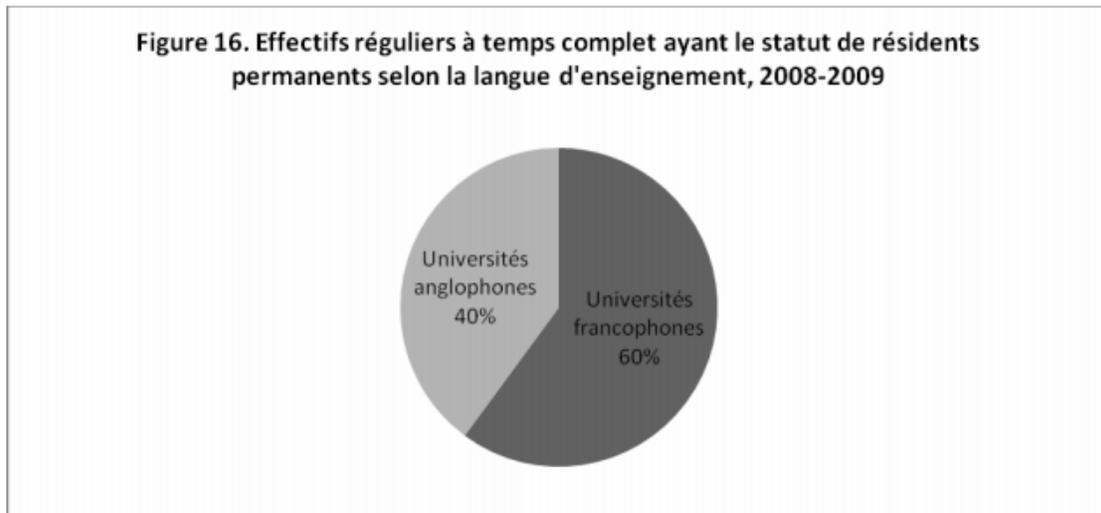


Malgré une politique d'immigration qui accorde davantage d'importance à la connaissance du français, ce sont 40 % des résidents permanents qui choisissent l'enseignement universitaire en

²⁷ http://irfa.ca/site/_pdf/note_irfaMARS2010B_1.pdf

²⁸ https://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2013/20130823_r%C3%A9sum%C3%A9.pdf, pages 14-15.

anglais. Concordia est l'université la plus populaire, puisqu'on y retrouve 23 % des résidents permanents inscrits à temps plein.



Source : Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, *Ensemble de données universitaires communes – Québec (EDUCQ)*. En ligne (consulté le 8 août 2012): <http://www.crepuq.qc.ca/EducQ/>

Recommandation 5:

Jusqu'à ce que soit atteint un ratio comparatif à celui du poids démographique des francophones par rapport aux anglophones (89%-11%), que seuls les étudiants étrangers ayant étudié dans un programme en français dans des institutions francophones puissent bénéficier du *Programme de l'expérience québécoise* qui facilite le processus d'immigration.

Recommandation 6 :

Comme le Québec recherche de jeunes immigrants qui parlent le français et ayant des diplômes reconnus sur le marché du travail québécois, le Québec doit faciliter la venue des jeunes cerveaux parmi les 230 millions de francophones (130 millions de langue maternelle française) sur la planète;

Comme les universités francophones au Québec sont nettement sous-financées par rapport aux universités anglophones si l'on considère le poids démographique des anglophones. (Les universités anglophones reçoivent 29% des 6 milliards\$ par année d'investissements alors que les anglophones ne représentent que 8,3% de la population. L'investissement dans les institutions anglophones représente plus du triple du poids démographique des anglophones au Québec);²⁹

Comme 45% des étudiants étrangers fréquentent les institutions universitaires anglophones et que ce ratio devrait être plutôt comparable à celui du poids démographique des francophones par rapport aux anglophones (89%-11%);

²⁹ http://www.pierrecurzi.org/wp-content/uploads/2013/02/ETUDE_Sous-financement_Universites.pdf

Des ententes bilatérales entre les universités francophones du Québec et celles des pays de la francophonie sur l'exemption des frais de scolarité supplémentaires doivent être multipliées et bonifiées.

2.5 Les volumes d'immigration doivent être proportionnels aux budgets accordés à la francisation

En fonction de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration, le Québec a reçu en 2009-2010 du gouvernement fédéral 233 millions pour les différents programmes destinés aux immigrants Québécois, dont principalement, la francisation.³⁰

Tableau 2 - Subventions versées au Québec en vertu de l'Accord Canada-Québec de 2005-2006 à 2009-2010

Exercice	Subvention versée en vertu de l'Accord Canada-Québec (en millions de dollars)
2005-2006	188,4
2006-2007	193,9
2007-2008	198,2
2008-2009	226,0
2009-2010	232,2

Source : Gouvernement du Canada, *Comptes publics du Canada*.

Comme 40% des 50 000 immigrants annuels ne connaissent pas le français leur sont arrivés au Québec, il faut que les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires soient disponibles en fonction :

- 1- Du nombre prévu d'immigrants non francisés.
- 2- Du coût unitaire de francisation en fonction d'un niveau de français à atteindre qui permette de pouvoir effectuer des communications écrites élémentaires en entreprise.

Le gouvernement a plus de trente ans d'expérience en gestion de programme et de budget en immigration. En 2015, il n'y a plus de raison de ne pas obliger le gouvernement par la loi, comme c'est le cas pour la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, à établir le coût unitaire de francisation et à rendre disponibles au MIDI les budgets en fonction de volume prévu annuellement d'immigrants admis à franciser.

Recommandation 7 :

Le gouvernement doit modifier la loi sur l'immigration afin qu'il s'oblige à :

1-Établir le coût unitaire moyen pour franciser un immigrant en fonction d'un niveau de français à atteindre qui permette de pouvoir effectuer des communications écrites en entreprise, et ce, en fonction du niveau six de la production écrite de l'échelle québécoise des niveaux de compétence en français.³¹

³⁰ <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2011-89-f.htm>

³¹ <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/langue-francaise/Echelle-niveaux-competences.pdf>

2-En fonction du volume prévu annuellement d'immigrants admis à franciser et du coût unitaire moyen de francisation, le gouvernement doit obligatoirement allouer au MIDI les budgets nécessaires sans quoi;

Le gouvernement s'oblige par la loi à réduire le nombre d'immigrants admis qui ne connaissent pas le français en fonction d'un éventuel rétrécissement du budget alloué à la francisation, qui ferait en sorte que toutes les ressources humaines, matérielles et financières ne pourraient pas être allouées en fonction du coût unitaire moyen de francisation.

Conclusion

Depuis 25 ans le gouvernement du Québec désire pérenniser le français via sa politique d'immigration. Tous les reculs du français notamment dans le monde du travail, sont liés de près ou de loin à l'échec de la politique d'immigration. Au Canada, pratiquement tous les transferts linguistiques se font vers l'anglais alors qu'au Québec les résultats sont d'à peine un sur deux. Pour redonner au français son poids démographique de la décennie 1990, le gouvernement doit s'imposer des objectifs globaux définis dans le temps, soit qu'il y ait 81,4% de la population qui soit de langue maternelle française et 83,1% de langue d'usage française d'ici 2025. Le gouvernement doit aussi utiliser des indicateurs fiables reconnus qui vont au-delà de la connaissance du français chez les immigrants admis. Le gouvernement doit utiliser la langue maternelle, la langue d'usage, la langue d'usage public et la langue de travail afin de pouvoir évaluer si les moyens qu'il mettra en place dans sa nouvelle politique sont réellement efficaces. Enfin, toujours dans l'optique de l'atteinte des objectifs globaux dans le poids démographique du français, si le gouvernement n'entend pas légiférer pour bonifier grandement la Charte de la langue française dans le domaine de la langue de travail et pour que les institutions publiques québécoises soient aussi unilingues françaises que les institutions provinciales de l'Ontario sont unilingues anglaise, il faudra que le gouvernement joue avec les volumes et la composition linguistique de l'immigration. Et, si nous tenons à être conséquents avec notre désir de pérenniser la langue française au Québec, ajoutons que nous n'avons pas de temps à perdre !

Bibliographie

- ATTALI Jacques (2014), *La francophonie et la francophilie, moteur de croissance durable*.
<http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Rapport-Jacques-Attali-la-francophonie-conomique.pdf>
- BÉLAND Paul (2014), *L'usage des langues dans le secteur public au Québec en 2011 Un portrait statistique*, Conseil supérieur de la langue française.
<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf324/f324.pdf>
- BÉLANGER Alain et SABOURIN Patrick (2013), *De l'interprétation des indicateurs linguistiques du recensement canadien*, Cahiers québécois de démographie, vol. 42, n° 1, 2013, p. 167-177.
<http://www.erudit.org/revue/cqd/2013/v42/n1/1017101ar.pdf>
- BOCK-CÔTÉ Mathieu, *Grande entrevue avec Guillaume Marois et Patrick Sabourin : Deux démographes sur l'avenir du français au Québec*, Journal de Montréal, 23 septembre 2013.
<http://www.journaldemontreal.com/2012/11/04/grande-entrevue-avec-guillaume-marois-et-patrick-sabourin-deux-demographes-sur-lavenir-du-francais-au-quebec>
- CASTONGUAY Charles (2013), *Le français langue commune Projet inachevé*, Les Éditions du Renouveau québécois.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2013), *Redynamiser la politique linguistique du Québec*.
http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis206/a206_FaitsSaillants.pdf
- CORBEIL Jean-Pierre et HOULE René (2013), *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*, Office québécois de la langue française.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2013/20130823_trajectoires-et-langue-usage-public.pdf
- CURZI Pierre, *L'effet anglicisant du déséquilibre du financement des universités*, 2013.
http://www.pierrecurzi.org/wp-content/uploads/2013/02/ETUDE_Sous-financement_Universites.pdf
- DUTRISAC Robert, *Ottawa finance l'essor de l'anglais. Le gouvernement libéral cautionne une intrusion dans un champ de compétence du Québec*, Le Devoir, 11 novembre 2014
<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/423516/reseau-de-la-sante-ottawa-finance-l-essor-de-l-anglais>
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1977), *La politique québécoise de la langue française*, 67 pages.
http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_Laurin.pdf
- LEFEBVRE Mathilde (2014), *La bilinguisation des services de santé et des services sociaux au Québec*. Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).
http://www.irec.net/upload/File/anglaissantenovembre_2014vd.pdf
- LEVINE Marc (1997), *La reconquête de Montréal*, VLB Éditeur.
- MAROIS Guillaume, *Au-delà des volumes : Doter la politique d'immigration d'indicateurs pertinents*, Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre des Consultations particulières

et auditions publiques sur les documents intitulés « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion », février 2015.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2014), *L'immigration au Québec, le rôle du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de ses partenaires*, Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*, 2011.
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/langue-francaise/Echelle-niveaux-competences.pdf>

PAGÉ Michel (2014), *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques, portrait de 2010*, Conseil supérieur de la langue française.
<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf328/f328.pdf>

SABOURIN Patrick et VÉZINA Samuel (2013), *Protection des langues nationales : Quelques exemples européens*, Institut de recherche sur le Québec.
<http://irq.qc.ca/protection-des-langues/>

STATISTIQUE CANADA, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2006.

STATISTIQUE CANADA, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2011.

STATISTIQUE CANADA (2012), *Le français et la francophonie au Canada*, No 98-314-X2011003 au catalogue.
http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm

TERMOTE Marc (2008), *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*, Gouvernement du Québec.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/etude_08.pdf

TERMOTE Marc (2011), *Perspective démolinguistique du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*,
http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909_perspectives_demolinguistiques.pdf

THIBEAUDIN Henri, *L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et des administrations publiques*, [Institut de recherche en économie contemporaine \(IREC\)](http://www.irec.net/).
http://www.irec.net/upload/File/anglaisfranci_aisnovembre2011.pdf